

Bientôt un nouveau visage pour la place de la Gare

La nouvelle législature débutera ce lundi 31 janvier à 19h30 au CIP avec la première séance du Conseil général pour la période 2011-2014. On y traitera notamment une demande d'un crédit de 404 927 fr. pour l'aménagement de la place de la Gare des Reussilles.

Mais avant de parler finances, il s'agira pour les conseillers généraux d'élire leur président ainsi que les membres du bureau. Des nominations à la pelle sont ensuite agendées, puisque une septantaine de membres devront être nommés pour siéger au sein des dix commissions permanentes du législatif. On s'appliquera également à fixer les indemnités de base pour chaque groupe et par membre du CG. La création de la commis-

sion non permanente «Fonction des institutions politiques et administratives de la commune», devrait en principe n'être qu'une formalité. Un objet que nous avons déjà présenté en détails (voir JdJ du 5 janvier).

En ce qui concerne la demande du crédit destiné à l'aménagement de la place de la Gare des Reussilles, son aval va de soi. Suite aux travaux de réaménagement de la route cantonale aux Reussilles (giratoire), la problématique de revoir l'ensemble de la circulation du secteur s'est posée (transports publics, accès privés et aux commerces, trafic routier et piétonnier, etc.). Rappelons que ces travaux avaient abouti entre autres à la suppression du passage à niveau CJ à l'ouest de la gare des Reussilles



LES REUSSILLES Plus de 400 000 fr. devraient être attribués pour l'aménagement de la place de la Gare.

(MICHEL BOURQUI)

et par là même du tronçon de la route cantonale (dont le foncier revient à la commune). A cela s'est ajoutée la volonté des auto-

rités communales de mettre en valeur le secteur en question.

Le projet a été préavisé favorablement par toutes les com-

missions communales concernées. Le projet définitif a ensuite été préavisé favorablement par le Conseil municipal, qui a donné son préavis positif sur les crédits à l'intention du Conseil général. La demande de permis de construire a été déposée publiquement auprès des STT, dont l'instruction de la procédure est menée par la Préfecture du Jura bernois. Précisons encore que l'aménagement de cette place a déjà été largement présenté aux riverains concernés ainsi qu'à la population lors de séances d'informations relatives dans nos colonnes en détail. Enfin, la commission de gestion présentera son rapport d'activité sur l'exercice 2010, alors que le Conseil municipal fera part de ses projets en cours. /msb